

VILLE DE FORBACH

DA 2

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

1. - Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :

VILLE DE FORBACH - Hôtel de Ville - Avenue St-Rémy - C.S.10335
57608 FORBACH Cedex

☎ : 03.87.84.30.00 - Fax. : 03.87.84.30.32 - Courriel : contact@mairie-forbach.fr

2. - Objet du marché : accord-cadre mono-attributaire de fournitures à bons de commande

VIABILITE HIVERNALE 2020/2021

Sans montant minimum

Montant maximum : 185 000,00 € HT soit 222 000 € TTC

(marché n° 2020-003-00 du 25 Septembre 2020)

NOTIFIE LE : 26 SEP. 2020

3. Procédure de passation

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre (article L2125-1-1° du CCP relatif aux techniques d'achat) de fournitures à bons de commande (articles R2162-13 et R2162-14 du CCP) passé avec un seul opérateur économique.

La procédure utilisée est une procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique et l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

L'émission des bons commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence du titulaire, selon les modalités prévues par l'accord-cadre.

4.- Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre prendra effet à compter de sa notification pour s'achever le 30 avril 2021.

5. – Titulaire du marché :

- SAS EUROVIA Alsace-Lorraine – Z.I. du Carrefour de l'Europe – CS 40101
57602 FORBACH
- SIRET N° 325 857 357 00074

Le Maire :


Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est